

COMMUNE DE SUBLIGNY-18260

SEANCE DU 20 juin 2025

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 08 puis 09

Votants : 09 puis 10

Date de convocation du Conseil municipal : 14.06.2025

PRESENTS :

AUDRY Régine, GORIN Jean-Paul, ROBLIN Delphine, LASNIER Florence, CHARPENTIER Valérie, GOSSE Edouard, CHOLLET Jean-Luc (arrivé à 19h00), FAURE Nelly, MALETA Nathalie
Formant la majorité des membres.

Absents excusés : FOREST David, BARBIER David (pouvoir donné à Nathalie MALETA).

Mme MALETA Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES DELIBERATIONS :

Date de l'acte	Numéro et intitulé de la délibération	N° feuillet
20.06.2025	DEL200625-01 - Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté de communes PAYS FORT SANCERROIS VAL DE LOIRE dans le cadre d'un accord local	
20.06.2025	DEL200625-02 - Avis de la commune sur le projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire	
20.06.2025	DEL200625-03 - Avis de la commune sur le projet arrêté de Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire	
20.06.2025	DEL200625-04 - Révision tarif tickets cantine scolaire année sco 2025/2026	
20.06.2025	DEL200625-05 - Révision tarif garderie année sco 2025/2026	
20.06.2025	DEL200625-06 - Achat de parts sociales de la Société Coopérative d'intérêt collectif « COSNE ABATTOIR DU HAUT VAL DE LOIRE » par la commune de SUBLIGNY	
20.06.2025	DEL200625-07 - Décision modificative n°1	
20.06.2025	DEL200625-08 - Résiliation de la convention d'adhésion au service de MEDECINE PREVENTIVE du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Cher	
20.06.2025	DEL200625-09 - Adhésion à un organisme de médecine préventive pour les agents territoriaux	
20.06.2025	DEL200625-10 - Création d'un emploi permanent - temps non complet	

Les délibérations de cette séance du conseil municipal sont consultables au secrétariat de la mairie, sur simple demande, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Régine AUDRY, Maire.

Affiché le : 05/07/2025

